



## ***DES CAS D'INFANTICIDES ET D'AUTRES CAS D'ASSASSINATS D'ENFANTS AU COURS DU MOIS DE JANVIER 2023***

### **Une fillette morte noyée en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 janvier 2023 indique qu'en date du 30 décembre 2022, vers 15 heures, à la 15<sup>ème</sup> avenue Maramvya, zone Buterere, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, la prénommée Myriam, âgée de 6 ans, est morte noyée dans un caniveau rempli d'eau. Selon des sources sur place, Myriam était laissée seule à la maison et elle est tombée dans cet endroit où elle a rendu l'âme. Selon les mêmes sources, des habitants de cette localité ont déploré que ceux qui construisent des maisons ne bouchent pas des endroits d'extraction du matériel de construction comme le sable et la terre ce qui fait que ces trous deviennent dangereux et emportent des vies humaines quand des pluies tombent.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune et province Gitega**

En date du 2 janvier 2022, le matin, au quartier Musinzira en commune et province Gitega, un corps sans vie d'un nouveau-né non identifié en décomposition a été retrouvé derrière les toilettes de l'ECOFO Rukundo I. Selon des sources sur place, le corps a été enterré après avoir désinfecté le lieu par la police de la protection civile.

### **Un nouveau-né tué en commune Bugenyuzi, province Karuzi**

En date du 11 janvier 2023, sur la colline, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, un nouveau-né appelé Clovis Itangishaka a été tué par sa mère, Sandrine Mukamasoni, âgée de 22 ans, membre du parti CNDD-FDD, originaire de la commune Ntega, province Kirundo. Selon des sources sur place, après avoir mis au monde, Sandrine Mukamasoni vivait illégalement avec Joachim Ndayishimiye, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 29 ans, originaire de la colline, zone et commune Bugenyuzi. Ce dernier a rejeté la paternité de l'enfant et a commencé à accuser Sandrine d'avoir fait des relations extraconjugales. Après, Sandrine a tué son bébé en l'étouffant au niveau de la bouche et du nez. Selon les mêmes sources, en date du 14 janvier 2023, vers 5 heures, Joachim et Sandrine ont été arrêtés par la police et ont été conduits au cachot de la police tandis que le cadavre a été évacué vers la morgue du CDS Bugenyuzi.